

ENCOURS DE CREDIT

Pratique comptable actuelle

Les encours de crédit figurant au bilan correspondent aux capitaux prêtés restant dus, majorés des créances rattachées.

Les coûts directs supportés par Banque PSA Finance pour réaliser l'opération de crédit sont portés au bilan séparément et enregistrés en charges opérationnelles sur la durée de vie du crédit selon une méthode actuarielle.

Les intérêts comptabilisés au cours d'une période donnée correspondent aux montants facturés aux clients au titre de cette période, majorés le cas échéant des intérêts courus non échus.

IFRS

L'enregistrement et l'évaluation des encours de crédit en IFRS est défini par la norme IAS 39 Instruments Financiers : comptabilisation et évaluation. Les encours de crédits figurant au bilan correspondent à l'engagement financier net de Banque PSA Finance au titre des crédits. De ce fait, au-delà du capital restant dû majoré des créances rattachées, les encours de crédit incluent, hors effet de l'application de la comptabilité de couverture :

- les commissions versées aux prescripteurs qui augmentent désormais les encours de crédit ;
- les participations reçues des marques, qui viennent minorer les encours de crédit ;
- les frais de dossiers restant à étaler, qui constituaient des produits perçus d'avance, venant désormais minorer les encours de crédit ;
- les dépôts de garantie reçus lors de la mise en place de contrats de crédit bail, qui viennent minorer l'encours financé.

Les intérêts comptabilisés correspondent au rendement actuariel retiré des flux de trésorerie à recouvrer, évalués au taux d'intérêt effectif (TIE).

De manière générale, les encours de crédit font l'objet de couverture du risque de taux. L'effet des couvertures de risques de taux est décrit dans la fiche n° 15 « Couvertures de risques de taux ». L'application de la comptabilité de couverture entraîne la réévaluation à la juste valeur des encours, sur la base du taux du swap de couverture.

Impacts sur les comptes du groupe

L'application des règles IFRS n'a aucun impact sur les résultats futurs. En terme de présentation du compte de résultat, le revenu des crédits est présenté net de l'amortissement actuariel des coûts directs supportés par la banque, qui précédemment étaient enregistrés en charges opérationnelles.